

La colocation solidaire : vers une nouvelle forme d'engagement des étudiants

mai 2009

[Imprimer la page](#)

[Index](#)

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Développement social
- Lien social
- Inclusion
- Habitat

Département

Vaucluse (84)

Sur le vif

« Ce projet m'a permis de rencontrer beaucoup de monde, mais aussi de connaître et découvrir le quartier où je vis ».

Une étudiante volontaire.

« C'est la première fois que je vois des jeunes nous demander notre avis. C'est bien. Il y a de nombreuses initiatives dans le quartier mais il est nécessaire de centraliser tout cela pour que l'on puisse s'entraider ».

Une habitante du 18ème arrondissement de Paris.

Porteur(s) de l'action

Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville)

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de faire coïncider le besoin de logement chez des étudiants et leur volonté de participer à la vie citoyenne sur le territoire qui les accueille, l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) expérimente une nouvelle forme d'engagement : le logement solidaire. Inspiré d'une expérience éprouvée en Belgique, l'expérience « Koloc' A Projets Solidaires » vise à dédier des logements, situés au sein de quartiers populaires, à l'accueil de petits groupes d'étudiants qui souhaitent s'engager dans des actions locales d'intérêt général ayant pour but de réduire les inégalités, contribuer à la mixité sociale et promouvoir le lien social.

Origine(s)

Créée en 1991, l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) est née de l'envie de mobiliser des étudiants bénévoles pour lutter contre les inégalités dans les quartiers populaires et créer un lien entre universités et quartiers. Présente dans 280 collectivités territoriales et une soixantaine d'établissements universitaires, l'association réunit 7500 bénévoles qui interviennent deux heures par semaine auprès de jeunes en difficulté, dans le cadre d'un accompagnement

scolaire individualisé. Spécialisée dans les domaines du développement local et de la jeunesse, elle décide en 2010 de se lancer dans le « logement solidaire ». Le but : créer une vie sociale étudiante au sein d'un quartier non universitaire et participer ainsi au développement des territoires défavorisés.

Le concept prend forme en 2003, suite à un voyage en Belgique, à Louvain-la-Neuve, au cours duquel l'équipe de l'Afev découvre le système des « Kots-à-projet » qui, chaque année depuis 1972, implique des centaines d'étudiants dans des projets de solidarité locale et internationale¹. Le principe : des appartements communautaires où les étudiants s'unissent autour d'un projet commun. Une découverte qui permet à l'Afev d'imaginer une nouvelle forme d'engagement : le logement solidaire, appelé KAPS pour « Koloc' A Projets Solidaires ». A l'image de leurs grands frères Belges, ces logements en collocation situés, pour la majorité, au sein de quartiers inscrits en politique de la ville (le terrain d'action prioritaire de l'Afev) visent à permettre à de jeunes étudiants de faire l'expérience d'un engagement collectif sur des projets citoyens.

Description détaillée

L'exemple de deux sites

-Paris

A Paris, la « Koloc' A Projets Solidaires » est le fruit d'une concertation entre différents acteurs : l'Afev qui sélectionne et accompagne les étudiants ; le Crous qui, souhaitant expérimenter de nouvelles formes de « gestion-animation », fournit des logements à bas coût ; l'Ogif et ICF la Sablière, les bailleurs sociaux des résidences ; la mairie de Paris ; ainsi que de nombreuses associations locales qui participent également au comité de pilotage.

L'expérimentation à lieu au Rond point de La Chapelle. Ce quartier populaire inscrit en politique de la ville est situé dans le 18ème, un arrondissement où l'Afev est déjà implantée depuis plusieurs années. Cinq étudiants sont logés dans la résidence Crous Philippe de Girard. Trois d'entre eux sont dans des studettes individuelles et seulement deux sont en collocation, car il est difficile pour l'instant pour l'Afev de trouver de grands appartements. Cependant, le Crous travaille dans le 18ème arrondissement à la construction de résidences étudiantes qui laisseraient une place à la colocation. Si ce projet se confirme, une cinquantaine de volontaires pourraient entrer en collocation solidaire dans cet arrondissement en 2013. Par ailleurs, des projets sont à l'étude dans le 13ème arrondissement pour 2014-2015. L'Afev est également sollicitée par différents bailleurs auxquels elle ne peut pour l'instant répondre positivement, faute de financements nécessaires.

-Les premiers projets

Pour 2011, les cinq premiers étudiants volontaires sont chargés de diagnostiquer les besoins des habitants à l'aide d'un questionnaire qu'ils ont eux même conçu. Les deux bailleurs (l'Ogif et ICF la Sablière) soutiennent sa diffusion par le biais de leur centre d'appel, alors que les cinq étudiants font du porte à porte pour présenter leur projet et en savoir plus sur les préoccupations des habitants. Leur mission : recréer du lien social au sein des résidences du quartier et travailler à la réappropriation des espaces communs par les habitants. Car dans ces vieilles résidences, dont l'une comprend des cheminots retraités, les tensions entre anciens résidents et nouveaux arrivants sont palpables et les préjugés nombreux.

Au vu de ces données, les cinq étudiants Kaps (du nom du projet : Kaps) proposent de mettre en place un système d'échange de services entre voisins en prenant appui sur des habitants

ressource.

Cependant, le principal enjeu pour 2011 est de s'insérer sur le territoire en créant des liens avec les différents partenaires (institutionnels, associatifs') pour permettre une cohérence des projets développés. Ainsi, le diagnostic fait par les Kaps seuls n'a pas pour seul but de définir les actions qu'ils doivent mener, il a également été pensé pour profiter à tous les partenaires locaux dans le but de proposer différents types de projets adaptés aux problématiques et aux attentes des habitants.

-Animation et suivi des projets

Pour la mise en place des projets, ce sont les partenaires du territoire et les équipes de développement local de la DPVI (délégation à la politique de la ville et à l'intégration) de la ville de Paris qui fixent les objectifs.

Comme dans les autres villes ou a lieu l'expérimentation, les Kaps sont autonomes et organisent leur temps de volontariat à leur guise. Ils sont cependant accompagnés dans leurs projets par un salarié de l'Afev qui les rencontre une fois par mois. L'un des étudiants est également volontaire en service civique à l'Afev et sert donc d'interlocuteur privilégié avec l'association. Mais ils s'appuient surtout sur les chargés de développement local de la DPVI, véritables personnes ressources au local, pour la mise en place des projets et la création de liens avec les différentes structures (institutionnelles et associatives) présentes sur le territoire.

-Poitiers

Alors qu'à Paris les logements sont mis à disposition par le Crous et qu'à Toulouse, c'est la ville qui les prend en charge, dans la ville de Poitiers c'est le bailleur social, Logicparc, qui propose ses logements. Un système qui permet d'appliquer au mieux l'éthique du projet Kaps. En effet, les étudiants volontaires sont logés en collocation dans des appartements familiaux, situés au sein d'immeubles à loyer modéré. Ici, on respecte le principe Kaps à la lettre : à un appartement communautaire correspond un projet. Douze étudiants se répartissent ainsi dans deux quartiers (Couronneries et Saint-Eloi) au sein de quatre appartements. Dès la rentrée 2011-2012, deux nouvelles collocations ouvrent leurs portes aux Couronneries, faisant la joie de six nouveaux étudiants.

-Les premiers projets

Rentrés fin août 2010 dans leurs collocations, les étudiants conçoivent leurs projets en septembre et octobre en lien avec les problématiques soulevées par les partenaires locaux. Puis dès novembre, ils s'attaquent à la réalisation des actions qu'ils ont décidé de développer :

-Aux Couronneries, une des quatre collocations travaille sur la relation famille/école en collaboration avec l'association des parents d'élèves située au pied de sa résidence. Les Kaps aident ainsi à la mise en place de différents projets (nouveaux ou déjà initiés par l'association de parents d'élèves) tout au long de l'année scolaire : sorties, rencontres, organisation de la fête de noël de l'école pour laquelle ils ont organisé une collecte de jouets sur leur campus...

-Les colocataires du deuxième appartement des Couronneries réfléchissent quant à eux à la mise en place d'un système de communication entre les habitants de leur résidence pour qu'ils puissent échanger des services. Pour commencer, ils mènent durant deux mois un travail de démarchage et d'analyse pour savoir si l'idée convient aux besoins et préoccupations des habitants. Après confirmation de la pertinence de leur projet les Kaps conçoivent un système d'affichage dans le hall de l'immeuble, en collaboration avec le bailleur. Le concierge devient l'élément ressource du système d'échange.

En outre, les Kaps s'investissent également dans la promotion du lien social dans leur quartier en organisant des moments conviviaux comme la fête des voisins.

-A Saint-Eloi, lieu des deux autres collocations, le quartier connaît une hausse importante et rapide de sa population. Or, aucun centre social n'y a encore ouvert ses portes. Alors, les six étudiants des

deux collocations présentes sur place travaillent en collaboration avec l'association chargée de sa création. Ainsi notamment, ils recueillent la vision que les habitants, anciens et nouveaux, ont du quartier : un petit film est alors réalisé sur la base de ces entretiens.

Les kapseurs aident également à l'organisation de la fête du quartier qui a lieu en mai 2011. Une participation qui permet à cette petite fête, normalement uniquement organisée par le comité du quartier, de prendre de l'ampleur.

-Animation, suivi des projets et gestion quotidienne du lieu de vie

Pour l'animation et la gestion quotidienne du lieu : un salarié de l'Afev suit l'évolution et le bon déroulement des projets, il se charge d'assurer l'interface avec les responsables institutionnels, collectivités, universités, associations du quartier 'Par ailleurs, un comité de locataires est mis en place et présidé par l'Afev avec un référent locataire par appartement et un correspondant du bailleur : ce comité signale les dysfonctionnements, les problèmes matériels dans les appartements et dans les espaces collectifs. Il a également la charge de gérer les besoins matériels éventuels des différentes équipes, afin d'harmoniser l'ensemble des besoins des projets.

Perspectives

En 2011-2012, le projet KAPS est reconduit à Paris, Toulouse et Poitiers et pourrait voir le jour au Mans, à Caen mais aussi à Arras. 80 étudiants devraient ainsi bénéficier des Kaps à la rentrée 2011.

Bilan

Pour l'année scolaire 2010/2011, trente étudiants répartis sur les villes de Paris, Poitiers et Toulouse, s'investissent dans le projet expérimental.

En juillet 2011, « l'impact social » de cette démarche n'a pas encore été évalué. Cependant la plupart des étudiants semblent satisfaits puisqu'ils y trouvent leur compte non seulement financièrement mais surtout socialement.

Le projet Kaps permet :

- L'implantation d'étudiants dans les quartiers populaires afin de construire une mixité sociale quotidienne et durable.
- Aux étudiants de répondre à leur besoin de logement, en leur offrant la possibilité de s'insérer dans un réseau social citoyen, de s'implanter sur un territoire et de s'investir dans un projet structuré qu'ils pourront valider dans leur parcours de formation.
- D'amener aux habitants cette ressource exogène aux quartiers et d'organiser des formes originales de réponses aux besoins sociaux qui se seront exprimés.
- De se défaire d'images stéréotypées par la rencontre entre deux mondes qui ne se connaissent pas, d'initier de nouveaux modes de coopération sur un territoire partagé, de développer de l'activité économique et sociale.

Pour les bailleurs la Koloc' A Projets Solidaires a deux avantages :

- Les étudiants qui développent des projets à plus value sociale permettent de maintenir du lien social. Il y a ainsi moins de zones non investies dans les quartiers et donc moins d'insécurité.
- La collocation offre la possibilité de louer de grands appartements familiaux qui peuvent souvent rester longtemps vides.

Partenaire(s)

Comité de pilotage national :

- Ministères : Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, ministère de l'enseignement supérieur, Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), Secrétariat général du Comité interministériel des villes (SGCIV).
- Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) : expertise juridique et élaboration des documents contractuels.
- Cnous (réseau national des Crous) : suivi et promotion en direction des CROUS, mis à disposition des enquêtes, outils, repérage de sites d'essaimage.
- Conférence des présidents d'université (CPU) : relation avec les universités, promotion de la valorisation de la participation étudiante dans leur cursus
- Université catholique de Louvain (UCL) : transfert de compétence et d'expérience.
- Institut d'urbanisme de Créteil : évaluation du montage des 4 sites, réalisation des monographies.
- Réseau Reflex : cabinet Trajectoire et Place pour l'enquête en direction des usagers.
- Bailleurs sociaux : mise à disposition de patrimoine, soutien financier.
- Associations gestionnaires de logement social : prise en charge des parties gestions locatives pour patrimoine privé (USH).
- Banque BNP Paribas : soutien financier.

Pour l'évaluation : le laboratoire Lab'Urba (université Paris 12) est le centre de recherche retenu pour animer le dispositif d'évaluation de l'expérimentation.

Paris : Mairie de Paris, DPVI (délégation à la politique de la ville et à l'intégration) de la ville de Paris, bailleurs (ICF la Sablière, Ogif), Crous, amicales de locataires, réseau associatif local.

Poitiers : Bailleur Logiparc, Grand Poitiers, Région Poitou-Charentes, Préfecture de la Vienne (DDCS : direction départementale de la cohésion sociale), Université de Poitiers/Fondation, CROUS, réseau associatif local.

Moyens

Humains

Pour Paris, c'est une des chargées de développement local de l'Afev qui pilote le projet. A l'horizon 2013, l'association pense dédier un demi ETP, voir un ETP à la colocation solidaire.

Financiers

Financeurs au niveau national :

- Ministère de la jeunesse et des solidarités actives (anciennement Haut commissariat à la jeunesse) : financement du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (145 000 euros pour l'année scolaire 2010-2011 ; 115 705 euros pour l'année scolaire 2011-2012).

-
- Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).
 - Cnous
 - Direction générale de l'enseignement supérieur.
 - BNP Paribas.

A Poitiers les financeurs locaux sont : le Grand Poitiers, la Région Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers/Fondation.

A Paris, le budget de l'Afev pour le projet Kaps pour l'année scolaire 2010-2011 représente 22742 euros dont 8642 euros issus du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse. Puis 6000 euros provenant du Cucs (ville et préfecture) et 4200 euros fournis par les bailleurs, pour la mise en place de projets de développement local.

1. Pour en savoir plus sur le « Kot-à-projet » de Louvain-la-Neuve en Belgique :<http://www.colocation-kot.be/>

Contact

FLORENTY Klara

Chargée de développement local, référente 17ème, 18ème, 19ème, 14ème et 13ème arrondissements

AFEV Paris

Adresse : 79, rue de la Réunion
75020
Paris
France

Tél. : 01 44 93 05 52

Courriel : Klara.florenty@afev.org

Site web : www.kolocsolidaire.org